

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DES HAUTES-PYRÉNÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉ #2023



Le mot du Président	page 3
Les missions du SDE65	page 4-5
Le panorama 2023	page 6-7
Le SDE65 en chiffres	page 8
Les interventions du SDE65 en 2023	pages 9
Les travaux par secteur	pages 10-11
Le compte administratif 2023 (budget général)	page 12
Le compte d'exploitation (budgets annexes)	page 13
Le budget principal 2024	page 14
Les budgets annexes 2024	page 15
Les actes administratifs 2023	page 16
Le budget annexe réseaux de chaleur : bilan et perspectives	page 17
Le budget annexe photovoltaïque : bilan et perspectives	page 18
Vos interlocuteurs au SDE65	page 19



SOMMAIRE



Le mot du Président



Autrefois syndicat d'électrification, aujourd'hui syndicat départemental d'énergie, le SDE65 est désormais résolument engagé dans la transition énergétique, via le développement d'énergies renouvelables. Son action au service des communes et des EPCI des Hautes-Pyrénées est soutenue par ses partenaires institutionnels, dont l'Etat, le Département des Hautes-Pyrénées et la Région Occitanie.

En outre, le SDE65 s'est vu confier la gestion du Fonds Chaleur renouvelable par délégation de l'ADEME, et est lauréat de deux nouveaux contrats de l'Agence, avec le contrat d'animation territoriale 2024-2026, et le Contrat chaleur renouvelable territorial (CCRT) 2024-2026. Ces soutiens permettront au SDE65 de développer de nouveaux réseaux de chaleur bois, solaires ou géothermiques.

Parallèlement, l'implantation de centrales photovoltaïques, au sol ou en toiture, se poursuit avec l'inauguration en 2023 des installations de Capvern, d'Argelès-Gazost et Orleix.

L'éclairage public continue quant à lui sa mutation vers des solutions techniques plus sobres en énergie et plus respectueuses du ciel nocturne, et c'est ainsi que 1 371 points lumineux ont été rénovés par le syndicat en 2023.

Par ailleurs, le déploiement d'infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides (IRVE) a permis de doter le territoire des Hautes-Pyrénées de 216 points de charge publics à fin 2023 (105 bornes et 3 super chargeurs). Le SDE65 poursuit également sa mission de conseil auprès des communes et EPCI, notamment en faisant bénéficier 146 collectivités de la procédure d'achat groupé d'électricité et/ou de gaz, et en ayant réalisé en 2023 des audits d'efficacité énergétique sur 154 bâtiments publics appartenant à 88 communes.

Ce rapport d'activité annuel témoigne, cette année encore, du rôle majeur du SDE65 dans l'aménagement des territoires des Hautes-Pyrénées, leur développement et leur transition énergétique, ainsi que de sa contribution à l'activité économique.

Rien ne serait possible sans l'implication des personnels et des élus du syndicat, le soutien de ses partenaires institutionnels, mais aussi la volonté de chaque commune.

Au nom du SDE65, je les remercie de leur engagement et de leur confiance.

Patrick Vignes,
Président du SDE65



LES MISSIONS DU SDE65



Créé en 1947, le syndicat départemental d'électrification des Hautes-Pyrénées n'a cessé d'évoluer pour contribuer à l'aménagement des territoires. Aujourd'hui, le syndicat départemental d'énergie (SDE65) joue un rôle d'expert auprès des communes et EPCI des Hautes-Pyrénées, en les accompagnant dans leurs orientations en matière de réseaux d'énergie et de télécommunication, de politique d'achat, de développement des énergies renouvelables. Ses élus et ses 45 agents oeuvrent au quotidien pour apporter aux territoires des Hautes-Pyrénées une énergie disponible, durable et au meilleur coût.

Un syndicat, trois missions obligatoires, trois missions optionnelles et des missions d'accompagnement.



TROIS MISSIONS OBLIGATOIRES



Distribution publique d'électricité

Le SDE65 est l'autorité organisatrice de la distribution publique électrique sur le territoire des collectivités territoriales membres. Il est propriétaire des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité, et réalise des opérations de renforcement, d'extension, d'effacement et de sécurisation du réseau.

Éclairage public

Le SDE65 réalise en lieu et place des collectivités (sauf Tarbes et Lannemezan) le développement, le renouvellement, l'exploitation des installations et réseaux d'éclairage public. A ce titre, le SDE65 exploite plus de 67 000 points lumineux d'éclairage public sur 468 communes. Pour 447 d'entre elles, il entretient plus de 60 000 points lumineux.

8 500 km
de réseaux électriques

4 479
postes de transformation



67 000
points lumineux

468
communes

180 707
points de livraison

3 155
producteurs

3
super chargeurs

105
bornes

216
points de recharge

262
abonnés à Reveo

Infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)

Le syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice d'un service de distribution publique d'électricité à destination des véhicules. Aujourd'hui, le réseau public de recharge compte 105 bornes et 3 super chargeurs, soit 216 points de charge, et 262 abonnés au service Reveo.

Afin de répondre aux besoins annoncés, le schéma départemental de développement des infrastructures de recharge (SDIRVE 65) prévoit, à l'horizon 2028, un réseau de 1 595 points de charge (65 points de recharge rapide, 389 points de recharge normale, 1 140 places de stationnement électrique sur parking).

MISSIONS



LES MISSIONS DU SDE65

TROIS MISSIONS OPTIONNELLES



Distribution du gaz

Pour les collectivités ayant transféré au syndicat la compétence d'autorité organisatrice, le SDE65 assure la passation et le suivi des actes de fourniture de gaz.



Production d'énergies renouvelables

Pour les collectivités en faisant la demande, le SDE65 exerce la compétence en matière de production d'énergies renouvelables dans deux domaines : production d'électricité et de biogaz d'origine renouvelable, et réseaux de chaleur.



Feux de signalisation tricolore

Pour les collectivités en faisant la demande, le SDE65 exerce des missions d'installation, de maintenance, d'exploitation et de maîtrise d'œuvre des feux de signalisation tricolore.

DES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

◆ Achat groupé d'énergies (électricité et gaz)

Dans le cadre d'un marché régional, le SDE65 assure la fourniture d'énergie à 146 communes adhérentes (127 pour la fourniture d'électricité et 72 pour la fourniture de gaz).

◆ Utilisation rationnelle de l'énergie et économies d'énergie

Le SDE65 propose aux collectivités intéressées des prestations de conseil en économies d'énergie : conseil, études générales, aide à la gestion ou la récupération des certificats d'économies d'énergie (CEE), réalisation de diagnostics communaux énergétiques.

◆ Réseaux de télécommunication et réseaux numériques

Le SDE65 peut assurer des missions de coordonnateur des gestionnaires de réseaux publics dans le cadre de travaux concernant également l'électrification ou l'éclairage : maîtrise d'ouvrage de « tranchées communes » contenant un réseau électrique ou d'éclairage public, ou de fibres optiques ou tout autre réseau public ; maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage de travaux de réseaux publics numériques (fibre optique, notamment).

Une convention de type « B » a été signée entre le SDE65 et Orange, précisant la répartition des coûts, à savoir : « Orange participe à hauteur d'un forfait de 12 € du ml de tranchée et prend en charge la fourniture des chambres et tubes, ainsi que le coût du câblage ».

Arrêté préfectoral du 14 mars 2023

Arrêté préfectoral du 14 mars 2023 portant modification des statuts du syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (extrait)

Le syndicat est constitué en vue, sur le territoire départemental des Hautes-Pyrénées :

- ◆ d'organiser le bon fonctionnement et le développement de la distribution publique d'électricité ;
- ◆ d'exécuter des travaux de premier établissement, d'extension, d'amélioration, de rénovation et de perfectionnement des ouvrages d'éclairage public et d'en assurer l'exploitation et la maintenance ;
- ◆ de mettre en place un service public départemental de recharge des véhicules électriques : mise en place de bornes de distribution de l'énergie électrique, exploitation et maintenance du service ;
- ◆ de pouvoir exercer une (ou des) compétence(s) optionnelle(s) relative(s) à la distribution du gaz, les réseaux de chaleur, la production d'énergie renouvelable, les feux de signalisation tricolore qui lui aura (auront) été confiée(s) expressément par les collectivités membres.
- ◆ Le syndicat peut aussi exercer des missions accessoires et mettre en commun des moyens dans des domaines connexes à ses compétences obligatoires et optionnelles dans le respect des lois et règlements en vigueur. »



Assemblée générale
du personnel



JANVIER



Réunion avec
les entreprises
du SDE65

Défi « Communes
économies »



FÉVRIER



Débat d'orientation
budgétaire du syndicat

Inauguration de la
centrale photovoltaïque
au sol de Capvern



MARS



Vote du budget 2023

Participation à la foire
des entreprises
à Argelès-Gazost



AVRIL



Inauguration d'une
toiture photovoltaïque
à Argelès-Gazost
(autoconsommation
collective)

Participation au premier
Salon des Maires des
Hautes-Pyrénées



MAI



Information
des entreprises sur la
transition énergétique



JUIN



Montée du Géant au
Tourmalet en vélo à
assistance électrique

AG du personnel
au centre de Capvern



#2023

Mise en lumière de l'église de Loudenvielle



JUILLET



Visite d'un chantier commun Enedis-SDE65 à Viger

Prêt de vélos à assistance électrique du SDE65



AOUT



Enfouissement de réseaux et rénovation de l'éclairage public à Horgues

Le SDE65 partenaire du Pyrénées Bike Festival



SEPTEMBRE



Les agents du SDE65 présents au match d'ouverture de la Coupe du Monde de rugby à Paris

Visite d'élus du Lot : chaudière de Castelnaud-Magnoac



SEPTEMBRE



Congrès national des Réserves de Ciel Etoilé au Pic du Midi de Bigorre

Participation d'agents du SDE65 à la campagne « zéro déchet » de Tarbes



OCTOBRE



Inauguration du refuge d'Aygués-Ciuzes

Formation habilitation électrique



OCTOBRE



Journée de sensibilisation des élus à la transition énergétique

Inauguration de la centrale photovoltaïque d'Orleix



NOVEMBRE



Commission paritaire de l'énergie

Salon Innovadour à Lourdes



DÉCEMBRE

Le SDE65 présent au salon Energaïa à Montpellier





Le réseau électrique de distribution publique des Hautes-Pyrénées représentait fin 2023 :

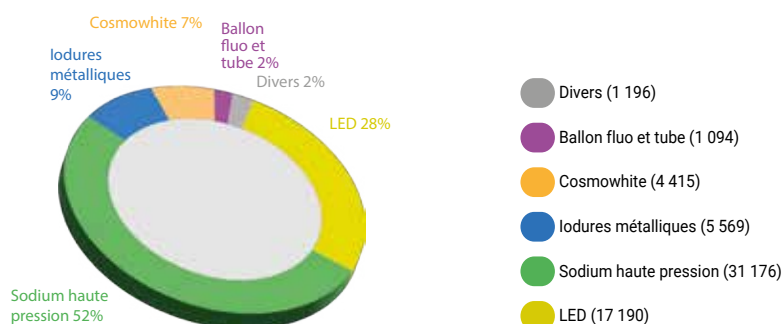
(concession ENEDIS et entreprises locales de distribution) :

- ◆ 3 522 km de réseau HTA 20 000 volts dont 1 937 km en souterrain
- ◆ 4 888 km de réseau basse tension 230/400 volts, soit :
 - 2 700 km en câble isolé torsadé aérien
 - 335 km en fils nus
 - 1 853 km en souterrain
- ◆ 4 479 postes de transformation HTA/BT
- ◆ 180 707 points de livraison
- ◆ 3 155 producteurs

Production d'énergies renouvelables fin 2023 :

- ◆ 43 sites isolés alimentés en énergie photovoltaïque (refuges de montagne, cabanes de berger)
- ◆ 1 site isolé alimenté en énergie hydroélectrique (28 kW de puissance)
- ◆ 13 toitures de production photovoltaïque (535 Mwh/an, soit la consommation de 125 foyers)
- ◆ 4 réseaux de chaleur en exploitation (2,6 Gwh/an)

Répartition des points lumineux par type de source (réseau entretenu par le SDE65, soit 61 120 points lumineux) :



Les lampes à vapeur de mercure et les tubes fluorescents ne sont plus conformes à la réglementation actuelle et font l'objet d'un plan pluriannuel de remplacement.

Achat groupé d'énergie :

- ◆ 146 collectivités adhérentes pour l'une et/ou l'autre énergie (électricité : 127 ; gaz : 72).

Réseau de recharge de véhicules électriques fin 2023 :

- ◆ 105 bornes et 3 super chargeurs en service (216 points de charge)
- ◆ 262 abonnés au service Reveo

Animation Chaleur renouvelable (2021/2023), en lien avec l'ADEME :

- ◆ 65 projets en étude de faisabilité, et 24 en phase opérationnelle (travaux)

Contrat chaleur renouvelable territorial (CCRT) 2020/2023 et gestion déléguée du Fonds Chaleur de l'ADEME

- ◆ Objectif cible de 10 GWh/an atteint
- ◆ 42 études de faisabilité, et 20 projets en phase travaux

Le réseau éclairage public des Hautes-Pyrénées exploité par le SDE65 comprenait fin 2023 :

- ◆ 67 353 points lumineux (sur 468 communes)
- ◆ 3 731 armoires électriques

Le réseau éclairage public des Hautes-Pyrénées entretenu par le SDE65 comprenait fin 2023 :

- ◆ 447 collectivités adhérentes au service entretien
- ◆ 61 120 points lumineux entretenus par le SDE65
- ◆ 3 317 armoires électriques

À RETENIR

3 522 KM de réseau HTA

4 888 KM de réseau basse tension

180 707 points de livraison

67 353 points lumineux

447 collectivités adhérentes au service entretien

105 bornes et trois super chargeurs en service (216 points de charge)

3 155 producteurs



— Travaux d'investissement confiés aux entreprises

Renforcement du réseau électrique en cas de : <ul style="list-style-type: none">◆ chute de tension de plus de 10 %◆ insuffisance du réseau basse tension◆ puissance du transformateur insuffisante	2 035 389 € ^{HT}
Sécurisation du réseau basse tension (remplacement des fils nus par du réseau aérien torsadé isolé ou du réseau souterrain)	962 789 € ^{HT}
Enfouissement du réseau électrique et du réseau de télécommunication	2 821 560 € ^{HT} dont 445 640 € pour le génie civil du réseau de télécommunication
Extensions de réseau nécessaires à l'aménagement des territoires	1 338 037 € ^{HT}
Rénovation et extension de l'éclairage public en privilégiant les économies d'énergie et un éclairage compatible avec la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE)	5 360 655 € ^{HT}
TOTAL	12 518 430 €^{HT}

— Travaux d'électrification

- ◆ 11 km de fils nus déposés dont 0,8 km en faible section
- ◆ 21 km de mise en souterrain BT
- ◆ 2 km de mise en souterrain HTA
- ◆ 10 km d'extension BT dont 9 km en souterrain
- ◆ 11 km de renforcement de réseaux et de sécurisation aérienne
- ◆ 9 postes de transformation posés

— Travaux d'éclairage public : 1 371 points lumineux rénovés

— Infrastructures de recharge des véhicules électriques : 5 bornes mises en service et 2 super chargeurs

Parallèlement, Enedis, exploitant du réseau de distribution, a réalisé pour l'année 2023 un total d'investissement de 9,3 M€ pour le renforcement et la maintenance des réseaux, et de 10,4 M€ pour le raccordement des consommateurs et des producteurs.

— Travaux d'entretien réalisés en régie

Le SDE65 assure en régie l'entretien de 447 collectivités. Les charges liées à cette exploitation et à l'entretien se sont élevées en 2023 à 4 579 670 €, dont 1 300 736 € financés directement par les communes bénéficiaires.

— Autres interventions du SDE65

- ◆ Traitement des demandes d'électrification liées aux actes d'urbanisme : 1 047 dossiers traités
- ◆ Conseil en efficacité énergétique (accompagnement des collectivités et financement des audits énergétiques) : 8 communautés de communes + la CATLP
- ◆ Réseaux de chaleur : 4 installations en service, 3 projets engagés, 1 projet en développement pour 2025
- ◆ Production d'électricité photovoltaïque : 13 installations en service, 4 projets engagés, 75 projets en étude de faisabilité
- ◆ Production d'électricité hydroélectrique : dossier d'autorisation en cours pour 1 projet

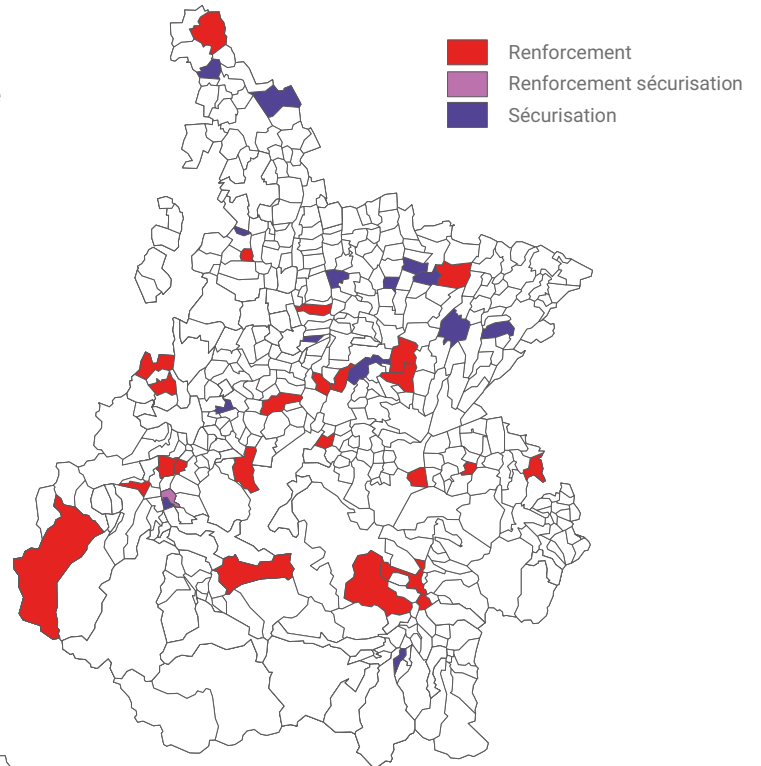
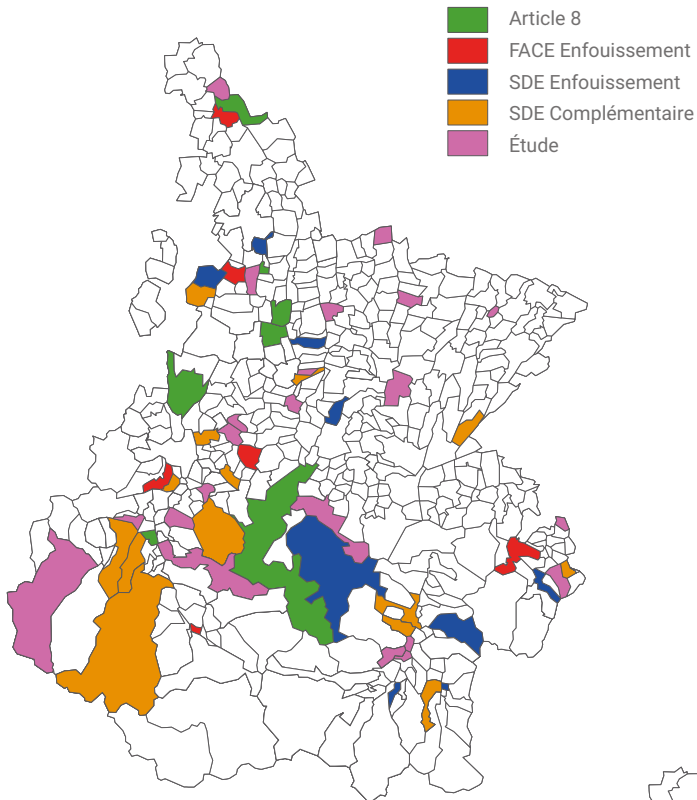


Travaux d'électrification

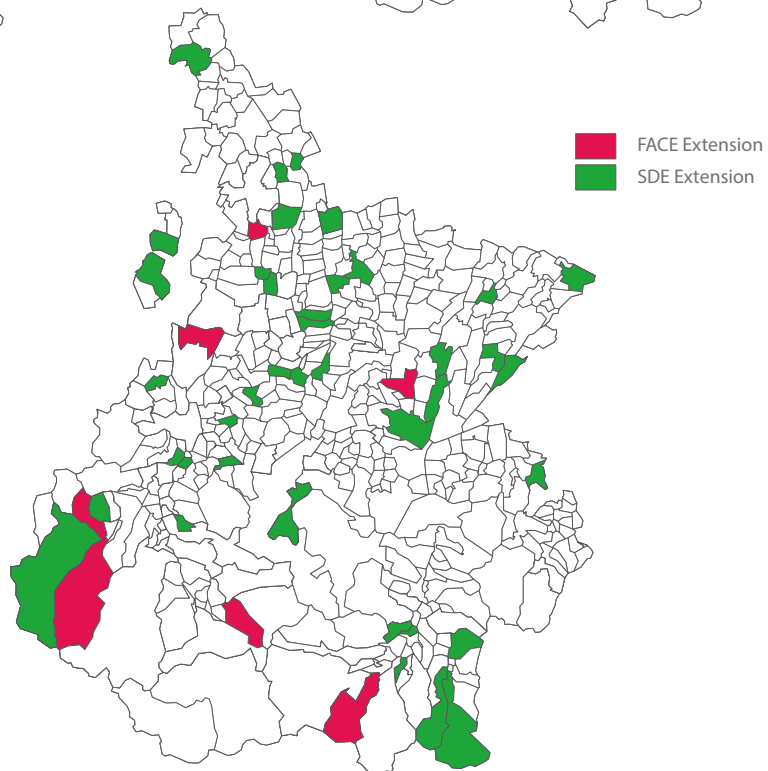
En 2023, le SDE65 a réalisé :

— 4 054 000 € HT d'enfouissement des réseaux

— 2 769 000 € HT de renforcement
et sécurisation du réseau basse tension (BT)



— 1 542 000 € d'extensions
du réseau basse tension (BT)



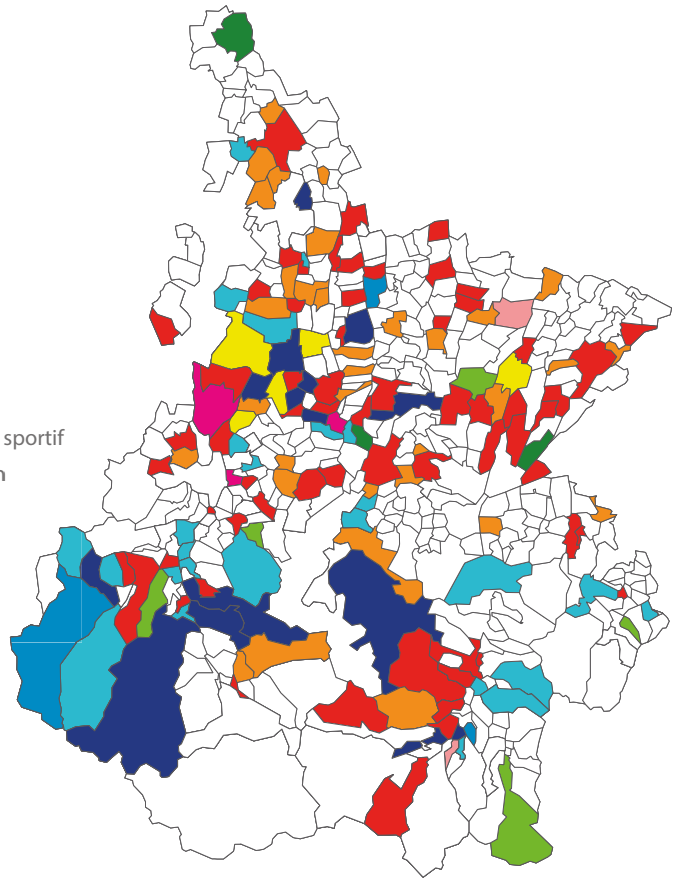


Travaux d'éclairage public

En 2023, le SDE65 a programmé :

— **4 198 000 € HT de travaux d'éclairage public**

- | | | | |
|--|----------------------------|--|---------------------------------|
| | CEE - TEPCV | | Rénovation et Eclairage sportif |
| | Coordination | | Rénovation et extension |
| | Coordination et extension | | Extension |
| | Coordination et rénovation | | Eclairage sportif |
| | Rénovation | | Mise en valeur |

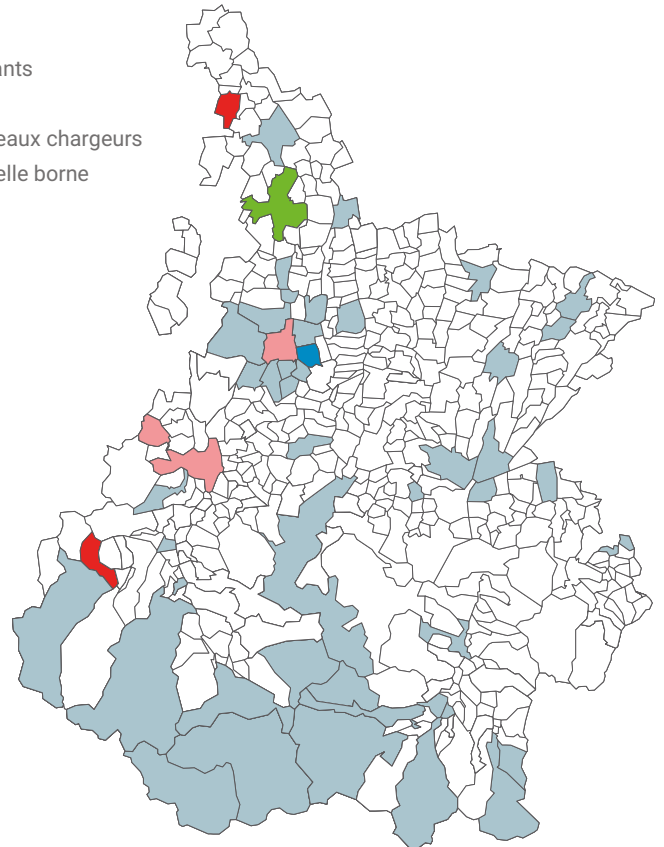


Bornes Révéo du SDE

Fin 2023, le réseau de recharge de véhicules électriques comptait :

— **105 bornes et 3 super chargeurs (216 points de charge)**

- | | |
|--|--|
| | Bornes & chargeurs existants |
| | Bornes existantes |
| | Bornes existantes & nouveaux chargeurs |
| | Bornes existantes & nouvelle borne |
| | Nouvelles bornes |





#2023

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Section de fonctionnement :

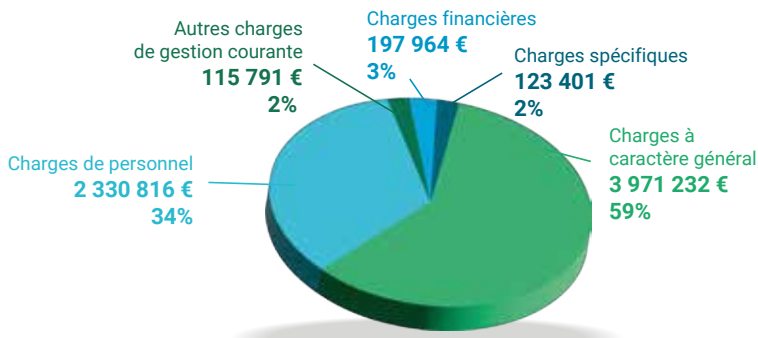
Dépenses

86%
des dépenses prévues
ont été réalisées

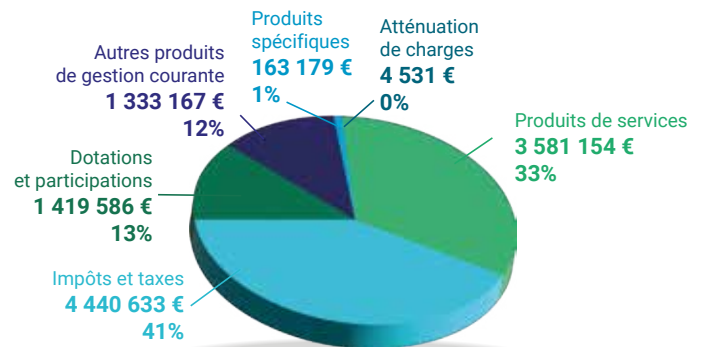
Recettes

102%
des recettes prévues
ont été réalisées

Dépenses réelles de fonctionnement : 6 739 203 euros



Recettes réelles de fonctionnement : 10 943 689 euros



Section d'investissement :

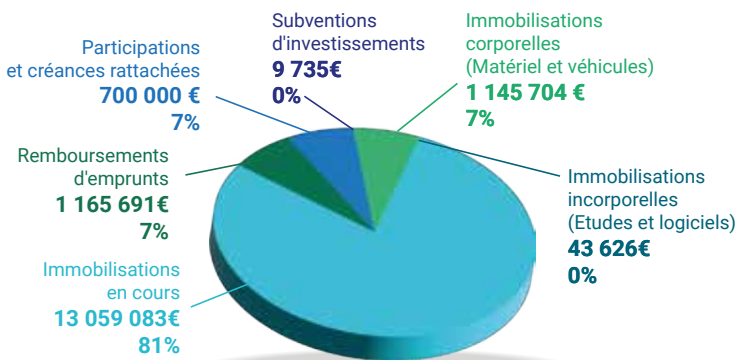
Dépenses

78%
des dépenses prévues
ont été réalisées

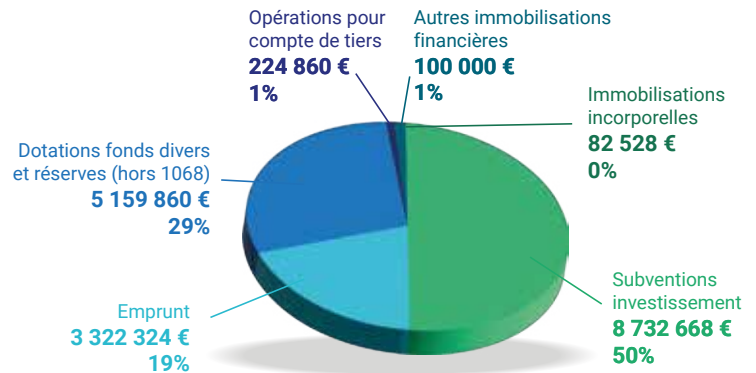
Recettes

92%
des recettes prévues
ont été réalisées

Dépenses réelles d'investissement : 17 622 239 euros



Recettes réelles d'investissement : 14 622 239 euros



Affectation du résultat de l'exercice 2023

Excédent cumulé de fonctionnement :	6 731 971 €
Déficit d'investissement :	2 482 173 €
Excédent global :	4 249 797 €



Budget annexe - Énergie photovoltaïque



Investissements

Dépenses : travaux et remboursement emprunt : 244 061 €
soit 26% de réalisations

Recettes : emprunt et immobilisation en cours : 514 976 €

Résultat d'investissement cumulé 2023 : 518 054 €

Exploitation

Dépenses : 53 371 €

Charges à caractère général : 15 973 €

Charges de personnel : 11 648 €

Charges financières : 10 774 €

Amortissements : 14 976 €

Recettes :

Vente d'électricité : 38 331 €

Résultat d'exploitation cumulé 2023 : 52 106 €

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Excédent cumulé d'investissement :	518 054 €
Excédent cumulé d'exploitation :	52 106 €
Excédent global :	570 160 €

Budget annexe - Réseaux de chaleur



Investissements

Dépenses : travaux et remboursement emprunt : 1 753 243 €
soit 86% de réalisations

Recettes : virements internes et subventions : 1 010 294 €

Résultat investissement cumulé 2023 : 487 096 €

Exploitation

Dépenses : 220 135 €

◆ Charges à caractère général : 127 018 €

◆ Charges financières : 35 755 €

◆ Charges de personnel : 57 362 €

Recettes :

Contrat territorial et vente de chaleur : 213 726 €

Résultat d'exploitation cumulé 2023 : 9 870 €

Affectation du résultat de l'exercice 2023

Excédent cumulé d'investissement :	487 096 €
Excédent cumulé d'exploitation :	9 870 €
Excédent global :	496 967 €



#2024

LE BUDGET
PRINCIPAL

Orientations budgétaires 2024 approuvées par l'assemblée générale du 2 février 2024

1 – Maintenir et sécuriser le réseau de distribution électrique au travers du nouveau contrat de concession de distribution de l'électricité

- ◆ Maintenir le niveau d'investissement pour poursuivre la sécurisation du réseau, les enfouissements de lignes, l'alimentation des sites isolés
- ◆ Mettre en place la nouvelle procédure de financement des extensions de réseaux d'urbanisme
- ◆ Poursuivre le contrôle externalisé des ouvrages, du programme pluriannuel d'investissements (PPI) et de la concession

2 – Développer la mobilité électrique

- ◆ Poursuivre le développement du réseau public de recharge des véhicules électriques
- ◆ Accompagner les organismes publics pour l'équipement des parkings

3- Poursuivre les rénovations de l'éclairage public et la lutte contre les pollutions lumineuses

- ◆ Consolider notre organisation pour assurer les nouvelles missions de maintenance : IRVE, feux de signalisation et panneaux photovoltaïques
- ◆ Accélérer la rénovation de l'éclairage public grâce au Fonds vert et au programme « Tête en Led »
- ◆ Lutter contre la pollution lumineuse et renforcer la RICE du Pic du Midi

4- Poursuivre notre engagement dans la transition énergétique

- ◆ Poursuivre la mise en œuvre de la SEM Ha-Py Énergies et augmenter son capital ; accompagner son développement et sa diversification vers d'autres énergies et d'autres types de missions
- ◆ Accompagner les communes sur les économies d'énergie et l'achat d'énergie
- ◆ Développer les énergies renouvelables : production d'énergie photovoltaïque et hydroélectrique, réseaux de chaleur bois-énergie, animation départementale pour la réalisation de projets de chaleur renouvelable

5 – Consolider les moyens du SDE65 dans le cadre d'une organisation de service actualisée

- ◆ Renforcer les moyens en personnel : renforcement administratif et juridique, renouvellement des départs
- ◆ Poursuivre les investissements matériels : renouvellement de 3 véhicules, aménagements des locaux (entrée, salle d'archives, extension du garage...)
- ◆ Renforcer la communication externe et la formation des agents aux nouveaux métiers

Budget 2024 voté par l'assemblée générale du 8 mars 2024

— Section de fonctionnement

DEPENSES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT :

(hors écritures d'ordre entre sections) :

9 555 202 €, SOIT – 11,4 %

- ◆ Charges à caractère général : 4 200 000 €
- ◆ Charges de personnel : 2 539 000 €
- ◆ Charges spécifiques : 150 000 €.
- ◆ Charges financières : 279 098 €
- ◆ Autres charges de gestion : 216 200 €

DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT :

13 805 000 € (comprenant les écritures d'ordre entre sections)

RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT :

9 555 202 €, SOIT – 11,4 %

- ◆ Produits des services, maintenance EP et factures énergie : 3 461 475 €
- ◆ Remboursement des emprunts par les communes : 1 468 727 €
- ◆ Fiscalité locale (TCFE) : 3 500 000 €
- ◆ Produits de gestion courante (redevance R1) : 1 120 000 €
- ◆ Atténuation de charge : 5 000 €

RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT :

13 805 000 € (comprenant le report de résultat)

— Section d'investissement

DEPENSES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT :

(hors restes à réaliser et solde d'exécution) :

22 877 826 €, SOIT + 8,7%

- ◆ Travaux : 18 365 000 € (éclairage public, électrification, IRVE, ...)
- ◆ Achats matériels : 193 462 € (remplacement de 3 véhicules de service, mobilier, informatique, logiciel)
- ◆ Virement à la SEM : 400 000 €
- ◆ Gestion pour compte de tiers (ACTEE et fonds chaleur) : 2 475 000 €
- ◆ Études : 152 970 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES :

25 360 000 € (comprenant le solde d'exécution et les écritures d'ordre)

RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT :

16 457 124 € SOIT + 7.2 % (hors opérations d'ordre)

- ◆ Subventions (FACE, Enedis, Région,...) : 7 902 124 €
- ◆ Emprunt : 5 000 000 €
- ◆ FCTVA : 1 080 000 €
- ◆ Gestion pour compte de tiers (ACTEE et fonds chaleur) : 2 475 000 €

RECETTES TOTALES D'INVESTISSEMENT : 25 360 000 €

(comprenant l'affectation du résultat 2023, le virement de la section de fonctionnement et les opérations d'ordre entre sections et patrimoniales)

BUDGET

Mon cher Wattson,
voici les quatre
femmes sur qui
nous pouvons le plus
compter au SDE



LES 4 COMPTASTIQUES



Elodie

Blandine

Isabelle

Christine

Budget annexe – Energie photovoltaïque



Investissement

— **Dépenses d'investissement :** **542 600 €**

Etudes et travaux (y compris RAR) 486 138 €
Remboursement de la dette 56 462 €

— **Recettes d'investissement :** **542 600 €**

Solde d'exécution reporté 518 055 €
Ecriture d'ordre amortissement 24 545 €

Exploitation

— **Dépenses d'exploitation :** **115 400 €**

Charges financières 34 936 €
Charges à caractère général 30 909 €
Charges de personnel 25 000 €
Ecriture d'ordre amortissement 24 545 €
Autres charges de gestion courante 10 €

— **Recettes d'exploitation :** **115 400 €**

Vente d'électricité 63 294 €
Solde reporté 52 106 €

Budget annexe – Réseaux de chaleur



Investissement

— **Dépenses d'investissement :** **1 220 000 €**

Etudes et travaux réseaux de chaleur : 1 134 010 €
Remboursement emprunts : 61 994 €
Restes à réaliser : 14 326 €
Reprise sur autofinancement antérieur : 9 671 €

— **Recettes d'investissement :** **1 220 000 €**

Subventions : 690 837 €
Restes à réaliser : 312 144 €
Solde d'exécution reporté : 189 279 €
Ecriture d'ordre amortissement : 27 740 €

Exploitation

— **Dépenses d'exploitation :** **533 000 €**

Charges à caractère général : 409 660 €
Charges de personnel : 60 000 €
Charges financières : 35 500 €
Ecriture d'ordre amortissement : 27 740 €
Autres charges de gestion courante : 100 €

— **Recettes d'exploitation :** **533 000 €**

Vente de chaleur : 413 458 €
Contrat territorial ADEME : 100 000 €
Résultat reporté : 9 871 €
Transfert entre sections : 9 671 €



Bureau du 12 janvier

- ◆ Candélabres et IRVE accidentés : actualisation des frais de prise en charge
- ◆ Conventions SDE65/Enedis de missions d'assistance aux travaux (ouvrages de distribution électrique et études de raccordement au titre des autorisations d'urbanisme)

Comité du 5 février

- ◆ Débat d'orientation budgétaire 2023
- ◆ M57 : adoption du règlement budgétaire et financier
- ◆ Création de postes
- ◆ SEML Ha Py Energies : constitution de la société de projets ENR ADOUR

Bureau du 16 février

- ◆ Fourniture matériel EP et IRVE : marché subséquent n° 3
- ◆ Marché public de services « Assurances 2024/2027 » : lancement de la consultation
- ◆ 1ère programmation Electrification 2023
- ◆ Communication 2023
- ◆ Sollicitation de l'Etat au titre du Fonds vert pour des opérations d'économies d'énergie en éclairage public

Bureau du 16 mars

- ◆ Marché public de services : fourniture de chaleur biomasse (réseaux de chaleur de Castelnau-Magnoac, Loures-Barousse et Odos)
- ◆ 1ère programmation Eclairage Public 2023
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques - Marché subséquent n° 4 - Accord-cadre n° 3

Comité du 12 avril

- ◆ Modification statuts : adhésion du SEPT et mise à jour des annexes adhérents, compétences optionnelles et missions
- ◆ Approbation des comptes 2022 et des budgets 2023
- ◆ Création de postes
- ◆ Evolution du règlement financier du SDE : modification du tarif d'utilisation des IRVE

Bureau du 19 avril

- ◆ Marchés subséquents n° 3 et 4 pour l'équipement PV de toitures à Aureilhan et Anères
- ◆ Demande de prêt pour le financement des travaux d'Electrification et d'Eclairage public
- ◆ Sollicitation de l'Etat au titre du Fonds vert pour des opérations d'économies d'énergie en éclairage public
- ◆ 2ème programmation Eclairage Public 2023
- ◆ Partenariat SDE65/SEPT de maintenance EP et IRVE en Pays Toy

Bureau du 11 mai

- ◆ Vente de CEE
- ◆ Contrôle technique des ouvrages : choix du prestataire pour le contrôle de l'année 2022
- ◆ Contrôle de la concession de distribution publique d'électricité : AMO
- ◆ Extension du réseau de chaleur de Castelnau-Magnoac : choix du prestataire
- ◆ Réseau de chaleur de Saint-Lary-Soulan : résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre et AMO pour un marché global de performance

Bureau du 15 juin

- ◆ Réseaux de chaleur d'Ibos et de Trie-sur-Baïse : validation des règlements de service
- ◆ Approbation du SDDIRVE
- ◆ Marché subséquent n° 5 : toiture PV à Maubourguet
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques - marché subséquent n° 5 - accord-cadre n° 5

Bureau du 5 juillet

- ◆ Réseau de chaleur de Loures-Barousse : choix du prestataire et validation du règlement de service
- ◆ 2ème programmation Electrification 2023
- ◆ Candidature à l'appel à projets « ACTEE+/CHENE »
- ◆ Demande de prêt : travaux de centrales photovoltaïques
- ◆ Travaux : approbation du DCE 1ère phase et lancement de la consultation des entreprises

Bureau du 14 septembre

- ◆ Réseau de chaleur biomasse de Trie sur Baïse : contrat de fourniture de plaquettes forestières
- ◆ Réseau de chaleur géothermique d'Ibos : contrat d'exploitation
- ◆ Gestion des réseaux de chaleur : création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC)
- ◆ Réalisation d'audits énergétiques - marchés subséquents n° 6 et 7
- ◆ Acquisition de 2 VL et d'un véhicule utilitaire nacelle
- ◆ AREC : modification des statuts et de l'objet social de la société

Comité du 13 octobre

- ◆ Rapport d'activité 2022 de Ha-Py Energies
- ◆ Lancement programme « Tête en Led » de rénovation EP financé par une avance remboursable de la CDC
- ◆ Création de postes
- ◆ Evolution du règlement financier du SDE65
- ◆ Modification des statuts : mise à jour des annexes compétences optionnelles et missions

Bureau du 19 octobre

- ◆ Marché public « Assurances 2024/2027 » : attribution
- ◆ Acquisition d'un véhicule utilitaire nacelle
- ◆ Aménagement des locaux SDE65 : choix des entreprises
- ◆ Emprunt SDE65 n° 2
- ◆ Candidature à l'AMI de l'ADEME « Animation Chaleur renouvelable »
- ◆ Chaufferie biomasse de Bazus-Aure : convention maîtrise d'ouvrage déléguée
- ◆ Réseau de chaleur de Castelnau-Magnoac : validation du règlement de service
- ◆ Règlement de formation et plan de formation 2024/2026

Bureau du 23 novembre

- ◆ Candidature à l'appel à projets « contrat Chaleur Renouvelable territorial avec gestion déléguée du fonds Chaleur de l'ADEME »
- ◆ Convention SDE65/CATLP mise à disposition de DEEPKI
- ◆ Réseau de chaleur biomasse de Trie-sur-Baïse : contrat d'exploitation
- ◆ Programmation complémentaire Electrification et Eclairage Public 2023
- ◆ Evolution du marché de l'électricité : motion Energie
- ◆ Renforcement du partenariat SDE65/CD65 pour le développement des énergies

Bureau du 21 décembre

- ◆ Réseau de chaleur d'Odos : choix du prestataire
- ◆ Programme « Tête en Led » : avenant n° 1 aux accords-cadres à bons de commande
- ◆ Extension de réseau dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme : modalités financières
- ◆ Convention-cadre pluriannuelle de partenariat pour la gestion de la RICE
- ◆ Marché subséquent n° 2 pour une toiture PV à Tournay
- ◆ Conditions d'utilisation du véhicule de fonction
- ◆ Communication 2024 : salon des Communes et des Intercommunalités
- ◆ FNADT 2024 : extension/aménagement garage du SDE65



LE BUDGET ANNEXE RÉSEAUX DE CHALEUR : BILAN ET PERSPECTIVES



Le Département des Hautes-Pyrénées a consacré l'ambition de devenir un « Territoire à énergie positive » à l'horizon 2050. Dans ce cadre, les réseaux de chaleur apparaissent comme un levier majeur, qu'ils soient alimentés par du bois (granulés ou plaquettes), du solaire thermique ou de la géothermie. Depuis 2020, le SDE65 est le guichet unique des aides financières apportées aux collectivités des Hautes Pyrénées, et s'est doté de tous les outils possibles pour accélérer le développement de la chaleur renouvelable. Le recrutement d'un troisième ETP en septembre 2023 a renforcé l'action du pôle Chaleur Renouvelable et permettra au territoire d'accélérer sa transition énergétique.

— Une stratégie départementale ambitieuse

La stratégie départementale de développement des énergies renouvelables (SDDENR) des Hautes-Pyrénées doit permettre d'augmenter la production d'ENR chaleur pour passer de 23% en 2015 à 38% en 2030.

— Gestion du fonds chaleur

En janvier 2024, la Commissions d'attribution des aides avait instruit 64 dossiers de collectivités souhaitant réaliser un réseau de chaleur : 20 demandes d'aides financières pour des travaux (3 755 222,3 €), et 44 demandes d'aides pour des études (271 875,75 €), soit un montant total de 4 027 098,05 €. Au total, fin 2023, 199 projets étaient en suivi, avec différents niveaux d'avancement :



— Perspectives 2024

Le SDE65 est lauréat de deux nouveaux contrats avec l'ADEME : un contrat portant sur l'animation territoriale, le second prévoyant des engagements sur objectifs.

L'animation territoriale vise à sensibiliser les collectivités à l'intérêt des réseaux de chaleur et à faire émerger des projets.

Le « Contrat chaleur renouvelable territorial » (CCRt) 2024-2026 fait suite au CCRt 2020-2023. Le renouvellement du contrat permettra au SDE65 d'accompagner de nouveaux projets en bénéficiant d'une aide forfaitaire et d'une aide conditionnée à l'atteinte de résultats.

Sur les trois années du contrat, les réalisations suivantes sont prévues :

énergies thermiques renouvelables	Nombre d'installations (=projets)	MWh / an
Bois énergie	14	11 142
Solaire thermique	1	302
Géothermie	7	2 900
Chaleur fatale	Sans objet	—
TOTAL	22 (dont 3 projets en multi énergie)	14 344

En 2024, le budget annexe dédié aux réseaux de chaleur du SDE65 sera doté d'un budget investissement de 1,22 M€, dont près de 691 K€ de subventions.



LE BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE : BILAN ET PERSPECTIVES

Le SDE65 exploite 16 installations photovoltaïques de moins de 100 kWc implantées sur des bâtiments de collectivités, avec revente de l'électricité produite. Sur la base d'une convention d'occupation du foncier, le SDE65 assure l'investissement, la maintenance et l'exploitation de l'installation.

Section d'investissement

Le budget d'investissement a été alimenté par 3 emprunts: 500 k€ en 2018, 150 k€ en 2022 et 500 k€ en 2023. Le budget principal du syndicat a également contribué à hauteur de 100 k€ en 2018. Le solde de l'emprunt de 2023 permettra de financer les 5 installations prévues sur 2024/2025.

Depuis 2017, le SDE65 réalise 2 à 5 installations par an, pour un investissement de 20k€ à 250k€. Les dépenses d'investissement (travaux, raccordement, onduleurs photovoltaïques) augmentent depuis 2021.

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement viennent exclusivement de la vente de l'électricité.

Les dépenses comprennent les loyers versés pour l'occupation du foncier, les charges de maintenance et d'exploitation, les intérêts d'emprunts, et les charges de personnel.

Les dépenses et les recettes augmentent chaque année avec le nombre d'installations.



Inauguration du refuge Aygues Cluzes

Perspectives

◆ Evolution financière prévisionnelle du budget annexe photovoltaïque

Dans les années à venir, l'objectif est de réaliser 3 à 5 installations par an de 36kWc à 100kWc, pour un investissement de 100 à 300 k€. Les ombrières et les couvertures d'infrastructures sportives devraient augmenter, avec des coûts d'investissement plus importants. Les dépenses d'investissement seront couvertes par le solde de l'emprunt 2023, puis par de nouveaux emprunts en 2026/2027.

◆ Renforcement du suivi des installations et des projets

A partir de 2024, le SDE65 assurera la maintenance préventive annuelle de chaque installation, pour vérifier son bon fonctionnement et sécuriser ainsi les recettes provenant de la vente de l'électricité produite. Parallèlement, le syndicat développera un outil dédié au suivi des projets photovoltaïques.

◆ Renouvellement du marché subséquent photovoltaïque

Le marché subséquent concernant l'installation de générateurs photovoltaïques en toiture de bâtiments publics arrive à terme en 2024. Il sera renouvelé en prenant en compte les nouveaux besoins des collectivités, concernant notamment les ombrières photovoltaïques.

◆ Animation territoriale sur les projets d'autoconsommation via le fonds ADEME

Il est proposé de candidater à l'appel à projets 2024 de l'ADEME qui permettrait de financer le poste d'animation territoriale et du conseil gratuit aux projets. La dépense inscrite au budget annexe serait ainsi compensée par une recette équivalente.



Inauguration de la centre PhotoVoltaïque au sol de Capvern



VOS INTERLOCUTEURS AU SDE65



Président : Patrick VIGNES

1er Vice-Président : Michel PÉLIEU

Thérèse POURTEAU, 2^{ème} Vice-Présidente en charge de la "Commission Statuts et Organisation des moyens"

Yves LAFFAILLE, Vice-Président en charge de la «Commission Réseaux»

Jean-Claude PIRON, Vice-Président en charge de la «Commission Consultative Paritaire de l'Énergie»

Ange MUR, Vice-Président en charge de la «Commission Énergétique»

Louis ARMARY, Vice-Président en charge de la «RICE du Pic du Midi»

José-Louis BARRAL, Vice-Président en charge de la «Commission Appel d'offres et délégation de service public»

Gisèle VINCENT, Vice-Présidente en charge de la «Commission Eclairage Public» et de la Communication

LES COMMISSIONS DU SDE65

Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public

Président : Patrick VIGNES
Suppléant : José Luis BARRAL

Commission Transition Énergétique

Président : Ange MUR

Commission Statuts et Organisation des Moyens

Présidente : Thérèse POURTEAU

Commission Réseaux

Président : Yves LAFFAILLE

Commission Éclairage public

Présidente : Gisèle VINCENT

Commission consultative paritaire de l'énergie

Président : Jean-Claude PIRON

Commission Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE)

Président : Louis ARMARY



**UN NUMÉRO
D'APPEL UNIQUE
05.62.93.20.06**

Horaires d'ouverture :
8 h 30 - 17 h 00 du lundi au vendredi

Direction : Bruno Rouch ✉ b.rouch@sde65.fr

Assistante de Direction :
Marie-Noëlle Mainguy ✉ mn.mainguy@sde65.fr

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

Chef de Service

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Travaux d'électrification rurale

Lot 1 - montagne :

Pascal Achard ✉ p.achard@sde65.fr

Hervé Couget ✉ h.couget@sde65.fr

Lots 2 -Est et 3-Ouest :

Serge Cieutat ✉ s.cieutat@sde65.fr

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Bureau d'études

Sandrine Labastie ✉ s.labastie@sde65.fr

Mathieu Baheu ✉ m.baheu@sde65.fr

Travaux d'électrification urbaine (ville de Tarbes)

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

Travaux d'électrification sites isolés

Jean-Luc Lavigne ✉ jl.lavigne@sde65.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Chef de service

Florence Armary ✉ f.armary@sde65.fr

Efficacité énergétique

Clément Linol ✉ c.linol@sde65.fr

Dominique Pefontan ✉ d.pefontan@sde65.fr

Chaleur renouvelable

Arnaud Larvol ✉ a.larvol@sde65.fr

Laure Rolland ✉ l.rolland@sde65.fr

Mélanie Zenoni ✉ chaleur.renovelable@sde65.fr

Electricité renouvelable

Ambroise Claverie ✉ a.claverie@sde65.fr

Gaudéric Maribaud ✉ g.maribaud@sde65.fr

SEML Ha-Py Energies

(projets photovoltaïques et hydroélectriques)

Jean Chanéac ✉ j.chaneac@hapy-energies.fr

Ambroise Claverie ✉ a.claverie@hapy-energies.fr

SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

(TRAVAUX NEUFS - DIAGNOSTICS - MAINTENANCE)

Chef de service

Dominique Alexandre ✉ d.alexandre@sde65.fr

Exploitation

Frédéric Soubirou ✉ f.soubirou@sde65.fr

Maintenance

Pascal Debat ✉ p.debat@sde65.fr

Serge Valentian ✉ s.valentian@sde65.fr

Bureau d'études

Romain Labrue ✉ r.labrue@sde65.fr

Robin Marrot ✉ r.marrot@sde65.fr

Job Taumau ✉ t.taumau@sde65.fr

Alan Tetuanui ✉ a.tetuanui@sde65.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DES HAUTES-PYRÉNÉES

20, avenue Fould
BP 914 - 65009 TARBES CEDEX

TÉL. 05 62 93 20 06

sde65.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
8 H 30 - 17 H 00
DU LUNDI AU VENDREDI

#2023

RAPPORT D'ACTIVITE

Date de publication : **Octobre 2024** - Prix de vente : **gratuit** - N°ISSN (2551-8763)
Responsable de publication : **Bruno Rouch** - Rédaction : **Valérie Médaille, communication, conseil, formation**
Graphisme & Impression : **Agence So'Happy** - Crédits photo : **PEXELS - SDE65**
Diffusion : **1.100 exemplaires**